

Certains fichiers présents sur ce site sont soumis à copyright, ces fichiers sont signalés par le sigle du copyright © et par le logo de ce site. Pour ces fichiers la licence suivante doit obligatoirement s'appliquer :

--- ATTENTION : CONSERVEZ CETTE LICENCE SI VOUS REDISTRIBUEZ UN FICHIER
NUMERISEE PAR LA BNAM ---
License BNAM

Version 1, Février 2010

Copyright (C) 2010 Bibliothèque numérique alchimique du merveilleux
<http://bnam.fr/>
alchimie@librairiedumerveilleux.org

La base de textes de la Bibliothèque numérique alchimique du merveilleux (BNAM) est une oeuvre de compilation, elle peut être copiée, diffusée et modifiée dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique est autorisée.
 2. Toute diffusion ou inclusion dans une autre oeuvre doit
 - a) Inclure la présente licence s'appliquant à l'ensemble de la diffusion ou de l'oeuvre dérivée et faire mention de la source d'origine : Bibliothèque numérique alchimique du merveilleux <http://bnam.fr/>
 - b) soit permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement une version numérisée de chaque texte inclu, muni de la présente licence et du nom : BNAM. Cette possibilité doit être mentionnée explicitement et de façon claire, ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux documents extraits.
 - c) permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement la version numérisée originale, munie le cas échéant des améliorations visées au paragraphe 6, si elles sont présentes dans la diffusion ou la nouvelle oeuvre. Cette possibilité doit être mentionnée explicitement et de façon claire, ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux documents extraits.
- Dans tous les autres cas, la présente licence sera réputée s'appliquer à l'ensemble de la diffusion ou de l'oeuvre dérivée.
3. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi que celle des contributeurs ultérieurs.
 4. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs, additions de variantes, mise en forme dans un autre format, ou autre, doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être aussi précise que possible, et datée.
 5. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe, phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc comporter la présente notice.

----- FIN DE LA LICENCE BNAM -----



TEXTE

DE LA

PARENTHÈSE

SUR LA CINQUIÈME ENTITÉ

LIVRE CINQUIÈME ET NON PAYEN

(NON PAGOYUM)

De l'Entité de Dieu

(De Ente 'Dei)



CHAPITRE PREMIER

Après que, dans ce qui précède (comme nous l'avons indiqué au commencement de nos livres), nous avons décidé d'écrire, en une certaine partie de nos ouvrages, quatre livres suivant le style et la manière Ethnique (païenne), pour cette raison que, dès qu'un homme chrétien écrit quelque chose autrement que pour la solidité (pro tenore) de notre foi, il écrit païennement (gentiliter) ; maintenant donc, dans cette Parenthèse, nous laisserons la manière et le style païens, et nous userons, pour tout ce que nous avons à dire, du style chrétien, en écrivant ce cinquième livre de l'Entité de Dieu, afin qu'on n'ait aucun droit de nous accuser de paganisme (gentilismum). Et bien qu'à cette Parenthèse achevée et distincte (absoluta), nous devons joindre les cinq livres des Pratiques, afin que ce livre soit fini et parachevé, cependant je veux que vous soyez avertis que nous terminerons en style chrétien ce cinquième livre, et nous écrirons ensuite les quatre suivants, que nous avons annoncés au commencement, à la manière païenne. Ceci nous sera facilement permis, et sans aucun outrage pour la confession chrétienne, parce que l'usage païen (ritus Ethnicus) procède d'elle et pour elle, comme cela a été d'ailleurs prédestiné par Dieu. Et bien que les maladies elles-mêmes naissent aussi de la nature selon les quatre Entités susdites; cependant, il sera bon de rechercher nos guérisons de celles-ci par la foi, et non de les attendre de la nature. C'est ce que ce cinquième livre de la pratique vous enseignera parfaitement. C'est pourquoi nous ne craignons pas d'énumérer les quatre Entités, bien qu'elles soient païennes. Vous devez cependant tirer le fondement vrai et intégral de la curation, du cinquième livre dans lequel la médecine naturelle (genuina) est exposée. Quant aux autres livres de la pratique, nous les composons, non pour les chrétiens, mais pour les païens. Car nous nous empressons de propager parmi tous les hommes les fondements de la médecine. Nous donnons aux Turcs la partie qui leur convient; une autre aux Sarrasins; aux Chrétiens la leur; aux juifs également, comme le manifesteront ces livres.



CHAPITRE II

EN parlant de tout ceci aux hommes chrétiens, nous voulons qu'ils soient avertis, afin qu'ils considèrent attentivement cette cinquième Parenthèse, de laquelle ils apprendront comment toutes les maladies doivent être, tant recherchées que guéries, d'après ce point de direction. C'est-à-dire de cette manière. Il est connu de vous que c'est de Dieu, et non des hommes, que nous sont envoyées la santé comme les maladies. Or, vous devez disposer celles-ci en deux catégories, savoir celle de la nature, et celle du châtement (*flagellum*). Les maladies provenant de la nature sont comprises dans les entités première, deuxième, troisième et quatrième. Les maladies provenant du châtement sont dans la cinquième. Au sujet de cette dernière, il faut remarquer que Dieu a mis en nous (præfixisse) une peine, un exemple et une conscience dans les maladies, afin que, par celles-ci, nous comprenions que toutes les choses qui nous appartiennent ne sont rien, et qu'en nulle science nous n'avons de fondement solide, ni ne connaissons la vérité. Au contraire, notre faiblesse se manifeste partout, et il nous est impossible d'ignorer ce qui est de nous. Or, pour en venir à ce qui nous occupe, il faut savoir que Dieu donne, et la santé et les maladies, et qu'il montre en même temps les remèdes qui doivent être appliqués à celles-ci. Quant à savoir comment toutes ces choses peuvent être connues en médecine, croyez-moi, toutes ces choses ont été constituées et prédestinées sur un point de notre explication ; et ce point c'est le temps. De ceci, remarquez qu'il est nécessaire que toutes les maladies soient guéries à l'heure propice du temps (*temporis commoda hora*) et non à notre jugement et à notre guise. Que ce soit donc résumé dans le principe suivant: que nul médecin ne peut connaître le terme de la santé. Car celui-ci est dans la main de Dieu. Et toute maladie est un purgatoire. C'est pourquoi aucun médecin ne peut guérir si Dieu ne fait grâce (*remittat*) de ce purgatoire. Le médecin doit donc être celui qui opère et travaille dans la (conformément à la) prédestination de ce purgatoire.



CHAPITRE III

Nous avons dit que toute maladie est un purgatoire. Que tout médecin prenne donc soigneusement garde, et qu'il ne présume pas témérairement être instruit de l'heure de la santé ou de son effet médical. Car tout ceci est placé dans la main de Dieu. Si la prédestination n'est pas telle que vous la connaissiez d'avance, ô médecins, alors vous ne guérez le malade par aucune médecine. Si, au contraire, l'heure de la prédestination est proche, vous rendrez les malades à la santé. Remarquez ceci: Si quelque malade vous est apporté, s'il guérit par votre médication, c'est que Dieu vous l'a confié; sinon il ne vous a pas été envoyé par Dieu. Car si le temps de l'heure de rédemption est proche, alors seulement Dieu confie le malade au médecin, et jamais avant ce temps. Et tout ce qui advient auparavant n'a pas ceci pour principe. Donc les médecins inhabiles (*imperiti*) sont les démons du purgatoire, envoyés par Dieu aux malades. Le médecin éclairé est celui des malades pour lesquels Dieu a avancé l'heure de la santé. Donc il faut vous bien pénétrer de ceci: que la prédestination ne peut pas être écartée même si le médecin est très habile et très célèbre (*generosissimus*). Il importe donc de rechercher quelle heure est la fin de ce purgatoire. Et celui à qui le médecin de santé et de bonheur n'a pas été envoyé par Dieu, celui-là, la santé ne lui a pas été donnée par Dieu. Lors donc que Dieu envoie, de cette manière, le médecin au malade, examinez bien en vous si le médecin, grâce à son art, produit quelque chose ou non. Pensez donc ainsi: Dieu a créé, et les médecines pour les maladies, et, outre celles-ci, le médecin lui-même; mais il retarde ceux-ci au malade aussi longtemps qu'il est nécessaire, jusqu'à ce que l'heure déterminée du temps soit proche. Et alors le cours, tant de la nature que de l'art, s'accomplit. Avant ceci, nullement, à moins que le temps ne s'approche.



CHAPITRE IV

Il faudrait donc penser et vous souvenir, ô Chrétiens, que vous vous déclarez constitués au-dessus de la nature et antérieurement à elle (super et supra); la puissance de l'art se retire de vous (bien que vous avanciez parfois dans la droite voie), lorsque l'heure du temps s'approche. Et vraiment l'heure du temps est l'heure de votre opération, pas avant, même si l'heure de l'art était proche. Puisque nous vous certifions que Dieu est la cause de toutes les maladies, admettez donc qu'il a créé également ce qui nous est contraire, ainsi que ce qui nous est utile et commode; et c'est pourquoi nous avons notre purgatoire, comme nous vous en informerons plus amplement en traitant du Purgatoire. Et bien que lui, qui nous a créé les maladies, pourrait facilement nous les enlever sans aucune médecine, si l'heure du temps s'avancait et que la fin du purgatoire fût proche, néanmoins pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? La cause en est que, sans hommes, il ne voudrait faire aucune des œuvres relatives à ceux-ci. Car lorsqu'il produit des miracles, c'est humainement et par les hommes qu'il les produit. Et s'il guérit miraculeusement, c'est par les hommes qu'il accomplit ceci. C'est donc par les médecins également qu'il opère ce dont nous parlons ici. Mais comme il y a deux sortes de médecins: ceux qui guérissent miraculeusement et ceux qui guérissent par les remèdes, distinguez donc ceci: Celui qui croit, opère par miracle. Mais puisque la crédulité n'est pas tellement forte en tous, et que l'heure du purgatoire est déjà passée sans que la foi soit encore venue, alors le médecin accomplit le miracle que Dieu eût produit merveilleusement (surnaturellement) si la croyance eût été intense (vigeret) dans le malade, comme nous l'exposerons clairement au cinquième livre, de la cure divine ou des fidèles (*de curâ Deifica veJ fidelium*). Mais afin que cette question ne reste pas pendante, nous allons vous en faire comprendre plus parfaitement la cause dans l'explication suivante, à laquelle veuillez prêter toute votre attention.



CHAPITRE V

Vous devez savoir qu'au temps d'Hippocrate, de Rhasis, de Galien, etc., des cures extrêmement heureuses et parfaites ont eu lieu. La cause en est que les purgatoires, en ces siècles, étaient fort minimales. Mais depuis et ensuite, comme les maux augmentèrent en proportion considérable, et chaque jour de plus en plus, les guérisons furent rendues inefficaces. Et c'est pour cette raison qu'elles n'ont jamais été aussi mauvaises qu'aujourd'hui dans le monde médical. Car le purgatoire est trop violent pour être calmé (sopiri) par aucun médecin. De sorte que, si les médecins d'autrefois sortaient de la tombe pour revenir parmi nous, tout leur art serait vraiment aveugle et nul. Ceci est absolument vrai car un châtement s'y est ajouté. C'est pourquoi nous employons, dans ce traité, le style chrétien, par lequel nous conduisons à l'intellection vraie, à savoir que ou es les maladies sont des fléaux, des exemples, indices ou commonéfactions, ce pourquoi Dieu nous les enlève par la foi, chrétiennement et non à la façon palenne par des médecines, mais vraiment dans le Christ: Car le malade qui place son espoir dans la médecine n'est point du tout chrétien. Il advient au contraire, que celui qui croit en Dieu celui qui confie à Dieu le moyen par lequel il recherche la guérison, celui-là est vraiment chrétien, que cette guérisons s'accomplisse miraculeusement, soit par les saints, soit par son industrie propre, soit par les médecins, soit par les bonnes femmes (anus). Or, vous autres, chrétiens, vous devez retenir qu'il faut que vous ayez Dieu pour médecin suprême. Celui-ci est l'altissime et non l'infime; il est le puissant et le tout-puissant sans qui rien n'existe. Les païens et les infidèles invoquent les hommes à leur aide. Vous, au contraire, criez vers Dieu (ad Deum vociferamini). Lui seul vous enverra immédiatement, opportunément, votre guérisseur, que ce soit un saint, un médecin, ou tout autre.



CHAPITRE VI

Puisque nous avons déjà démontré que c'est Dieu qui accorde à la fois la santé et les maladies, nous ne ferons pas mention ici de la santé à recouvrer. Car cette partie du cinquième livre de la pratique n'est pas l'endroit propice pour traiter de ceci. Nous expliquerons plutôt ici comment l'Entité de Dieu a la puissance d'affliger de maladies tous les hommes, sauf ce qui provient du mouvement et de l'ordre de la nature, comme nous l'avons enseigné dans les quatre Entités précédentes. Nous vous préfigurerons ceci de cette manière par ces brèves paroles. Ne savez-vous pas que, dans ce monde, l'homme a été soumis à Dieu avec toutes les créatures. Donc de ceci vous devez reconnaître que Dieu est celui qui rend les êtres créés heureux ou malheureux (fortunat aut infortunat). Remarquez ensuite que deux peines géminées sont dans la main de Dieu: l'une qui concerne la vie, l'autre la mort. De quelles causes proviennent celles-ci, nous l'expliquerons ailleurs. La peine qui suit la mort sera omise ici. Celle qui est infligée dans la vie, au contraire, doit être étudiée ici, et voici ce que nous en disons. Vous vous souvenez que la mort est venue du péché, à cause d'un seul homme qui, cependant, n'a pas accompli lui-même le crime ; mais à cause du grand jugement céleste, comme nous l'exposerons, au sujet de la mort, au livre de Morte. Notez ensuite que cette cause, qui a prononcé sur nous le jugement de mort, n'agit ensuite en rien contre nous. C'est le Créateur qui agit. Et tout ce qui ne prend pas le parti de l'adversaire, il le punit, non pour son péché, mais seulement pour le signe. Et ceci afin qu'ils sachent discerner qu'il les tient pour siens. Et ceux-ci ne sont soumis à aucun médecin. Car Dieu veut que ceux-ci, comme siens, soient signés du signe de l'adversaire. Mais il en est d'autres que Dieu punit par suite de leur foi parfaite et de leur demande. Ceux-ci, par une permission spéciale, sont soumis au médecin.



CHAPITRE VII

Apprenez donc ici qu'il n'est aucune médecine efficace contre la mort, mais seulement contre la maladie. Le médecin doit donc connaître très exactement celle-ci. Car aucun théologien ne l'indiquera au médecin. Et bien que les maladies soient vraiment engendrées par les quatre Entités, cependant ceci n'est pas une raison pour que l'on combatte contre la volonté de Dieu. Il importe donc seulement de considérer l'heure et le temps. Prenez donc soigneusement garde de n'essayer aucun mode de médication approche, à laquelle l'un de vous doit récolter, soit Dieu, soit vous-même, ce que nous exposerons plus clairement au livre de *Morte*. Comment la médecine et les malades se comportent les uns les autres, ceci doit être soigneusement noté par vous, ô médecins, parce que les maladies surgissent par l'ordre divin, sans aucune autre cause, comme l'Archidoxe vous en convaincra; et c'est aussi pourquoi les médecines naturelles ont été créées également par la Providence divine, et pourquoi encore, comme nous l'avons dit plus haut, nul malade ne peut être guéri, sinon lorsque l'heure de la récolte (*hora messis*), c'est-à-dire l'ordre divin, est présente, comme la prédestination l'indique. Comment donc la médecine sera-t-elle en rapport avec ceci, de telle sorte que le médecin puisse, à bon droit, se déclarer médecin? De la façon suivante : le médecin est le serviteur et le ministre de la nature. Il s'ensuit donc que le médecin ne peut guérir personne si Dieu ne l'envoie à l'endroit propice. Ainsi notez et remarquez que l'Ellebore provoque le vomissement. Mais qu'il soit utile à tout médecin qui veut s'en servir, cela est faux. La raison en est qu'il n'est pas prédestiné à tous les médecins, de façon à être efficace par lui-même pour la guérison du malade à qui il est donné. Car l'art du vrai médecin émane de Dieu, de même que la dose et la pratique et le principe. Alors le malade est envoyé à celui-ci et celui-ci au malade. Et toute cité qui entretient un bon médecin, qui guérit beaucoup de malades, peut, à bon droit, publier sa félicité, plutôt que celle qui nourrit un mauvais médecin. Et nous entendons ceci également des médecins hiératiques (*de medicis sanctis*) que nous n'entendons nullement exclure ici.



CHAPITRE VIII

Si vous désirez savoir pourquoi Dieu a créé la médecine et le médecin, quoiqu'il guérisse (medicetur) lui-même, et pourquoi il opère par le médecin et ne guérit pas par lui-même sans l'aide du médecin, remarquez, pour l'explication de ceci, qu'il est dans les arcanes de Dieu de ne pas vouloir que le malade sache que Dieu est médecin; mais afin que l'art et la pratique poursuivent leurs progrès et que l'homme ressente son aide, non seulement dans les miracles, mais la reconnaisse également dans les créatures de Dieu qui guérissent par l'artifice de la médecine, tout ceci par sa permission et au temps déterminé, comme nous l'avons rapporté plus haut.

Comprenez ensuite que les causes des maladies qui proviennent de la puissance divine, c'est-à-dire de son Entité, ne peuvent pas être scrutées de façon à savoir par qui, ou de quelle manière elles sont infligées, comme on peut le connaître fondamentalement dans les quatre autres Entités. On peut donner comme exemple de ceci: si quelqu'un, ayant du drap, s'en fait une tunique pour lui-même, suivant sa volonté. Ainsi Dieu agit aussi avec nous, d'une manière tellement secrète que nul médecin ne peut percevoir que le malade est couché (decumbere) gît malade ou non couché par la puissance divine. Car il mélange (commiscet) sa puissance et sa punition si secrètement avec les quatre Entités, que personne ne considère autrement cette Entité que comme une des quatre Entités. Et c'est la cause ipsissime pour laquelle certaines maladies des quatre Entités demandent à être guéries sans aucune aide (nulla ope). Car l'heure de la fin n'est pas proche, le temps n'est pas imminent ni le nombre. Qu'ils continuent donc et subsistent jusqu'à l'heure de la mort, à laquelle se terminent toutes les maladies. Alors il se fait une mutation tellement insigne, qu'aucune maladie ne subsiste au delà; mais celle-ci est comme transmuée du blanc au noir. Car pendant tout le temps que dure la maladie, il n'y a aucune mort. Que ces paroles soient donc, pour vous chrétiens, une commonéfaction du purgatoire et de l'heure de la fin.



PARTICULE PREMIERE

Comme nous vous l'avons exposé au sujet de l'Entité de Dieu, vous devez donc tenir pour très certain que ce serait faire preuve d'une très grande vanité, si vous ajoutiez une foi quelconque dans les arts (païens), quel que soit votre degré d'habileté. Car ce serait agir païennement. Or, vous devez toujours vous diriger dans l'Entité de Dieu. Et ceci est chrétien, et conjoint avec un succès favorable. Car le médecin qui n'est pas en même temps chrétien ne fait en rien la volonté de Dieu (qui est la prédestination), comme l'Archidoxe vous le montrera.

PARTICULE SECONDE

S'il nous est objecté, par les médecins païens (qu'ils soient chrétiens ou infidèles, ils ne forment qu'une seule secte du moment qu'ils n'usent pas de la foi) qu'ils guérissent, eux aussi, les malades tout aussi heureusement que les médecins fidèles, ceci ne détruit ni n'atteint en rien notre Entité, pour la raison suivante. Car s'il est nécessaire qu'une chose soit faite, ou bien cesse, il faut que ceci soit accompli par ceux qui le peuvent ou qui sont présents. Or, c'est là que se trouve la différence, en ce que le fidèle n'opère pas contre la nature, comme le païen. Car le païen veut que la médecine réussisse, et l'y oblige comme s'il était Dieu lui-même. Le fidèle, au contraire, ayant accompli tout ce qui se rapporte à la médecine, si celle-ci ne réussit pas, il confie la guérison à l'heure et au temps où il plaira à Dieu. Car la médecine elle-même est la charrue des médecins, que Dieu n'a pas prohibée parce que l'utilité privée l'emporte et que la République n'est rien (*Respublica nihil est*). Et alors il (Dieu) rend la subsistance difficile aux hommes pieux, le tout à la louange de sa créature, et afin que les vertus qu'il a créées brillent de tout leur éclat, laquelle cause est préférable à toutes les autres, que nous avons énumérées auparavant, comme le *Musalogium* le démontre.



CONCLUSION

DE LA SUSDITE PARENTHÈSE

DE THEOPHRASTE

SUR LES CINQ ENTITÉS

Après vous avoir exposé cette Parenthèse, que nous avons insérée entre le prologue et les livres de la pratique, nous allons en établir ainsi la fin. Et, comme la Parenthèse vous l'a fait comprendre, vous avez découvert qu'il y a cinq Entités. Celles-ci sont extrêmement puissantes et efficaces pour introduire toute espèce de maladies, chacune d'elles considérée séparément. Ensuite, la Parenthèse étant terminée, l'Œuvre commence, qui est divisée dans son cours, en cinq parties, comme le montre le Prologue qui motive cette conclusion. Vous considérerez bien, au sujet de celles-ci, que vous ne devez pas croire que la pratique n'a été constituée que sur les maladies d'une seule origine, mais vous devez savoir qu'elle est exposée, divisée en cinq voies, comme il a été dit ci-dessus. Peut-être, si vous êtes médecins de l'Entité naturelle, avec les astronomes, vos complices, ne nous ménagerez-vous pas? Or, rien ne nous émouvra, pas même les écrits théologiques eux-mêmes. Car, jusqu'ici, nous n'avons pas trouvé beaucoup de vérité parmi vous, si nous parlons des fondements et des vrais principes. Si vous voulez passer tout à fait pour de bons et habiles médecins, appliquez-vous à ne pas perdre votre cause par le style chrétien et païen que vous étudiez, et ne souffrez pas d'être contredits par les médecins ignorants qui s'habillent de rouge et de noir. Car ce sont des Phantastes qui disent des sornettes (*nugantur*), suivant leur fantaisie, et auxquels nul ne peut se fier. Et, dans cette conclusion, notez qu'il y a deux parties dont l'homme se sert: l'Art et la Fantaisie. L'Art (c'est-à-dire toute raison, sagesse et intelligence), procède dans la vérité, qui s'appuie sur la base de l'expérience. Ceux qui s'adonnent aux Phantasmes manquent de base. Car l'opinion préconçue (*prosumta sententia*) n'est qu'une ambition avouée et manifeste, que vous n'êtes pas sans connaître dans votre entourage. A l'égard de ces deux parties, il convient à l'homme sapient d'être parfaitement accompli et instruit, c'est-à-dire qu'il doit être un homme habile dans l'art (*artifex*), et non un charlatan vêtu de rouge (*purpuratus phantasa*).

